

# ETUDE TECHNIQUE ETUDE TECHNIQUE

## COOPERATIVE FEMININE D'ELEVAGE ET D'ENGRAISSEMENT DES OVINS

“ ..... ”



## IDENTIFICATION DE LA COOPERATIVE

- \* Dénomination :.....
- \* Filière Principale du Projet :.....
- \* Nbre d'Adhérents à la coopérative :.....
- \* Douar :.....
- \* Commune Rurale :.....
- \* Cercle :.....
- \* Province/Préfecture :.....
- \* CMV : .....
- \* Contact Permanent de la coopérative –(GSM) :.....
  - Email :.....

## **PRINCIPALES ACTIVITES COMMUNES AUX ADHERENTS DANS LE CADRE DE LA COOPERATIVE**

(Définir exactement les activités qui seront réalisés en commun par les adhérents dans le cadre de cette coopérative. )

\* Approvisionnement en commun du cheptel ovin et alimentation

\* Elevage et engraissement en commun du cheptel ovin

\* Commercialisation en commun du cheptel ovin

\* Encadrement technique du projet

\* Formation technique et organisationnelle des adhérents

\*

\*

## PRESENTATION DES ADHERENTS

NOMS ET PRENOMS DES ADHERENTS	Age	Niveau d' instruction	Activité Professionnelle des adhérents	
			Principale	Secondaire
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				
21.				
22.				
23.				
24.				
25.				
26.				
27.				
28.				
29.				

## PRESENTATION DU PROJET

Ce projet porte sur l'engraissement d'agneaux par une conduite alimentaire et prophylactique adéquates.

Le type d'engraissement qui sera adopté par la coopérative est la finition des agneaux en bergerie. Les agneaux seront alimentés essentiellement à base de concentrés et vendus après une courte période d'engraissement. La finition des agneaux peut-être faite soit pour l'occasion de l'Aïd Al Adha ou pour l'approvisionnement des marchés de la région durant toute l'année.

### 1. Finition des ovins pour l'Aïd Al Adha :

C'est une activité de courte durée. Elle concernera le plus souvent des moutons de sexe mâle, âgés de plus de six mois. La période d'engraissement aura lieu au cours des 2 à 5 mois précédant la date de la célébration de l'Aïd. Sa durée variera en fonction du poids et de l'état d'engraissement des agneaux. L'opération d'engraissement sera menée dans un atelier d'engraissement aménagé à cet effet. Les agneaux engraisés seront achetés chez les éleveurs naisseurs ou dans les souks de la région quelques mois avant la date de la célébration de la fête. Le marché de l'Aïd Al Adha est un marché de spécialité sur lequel peuvent être vendus des moutons pesant généralement entre 40 et 70 kg. L'engraissement des agneaux destinés à ce marché sera planifié pour que le produit fini soit prêt au moment opportun. Les prix sur ce marché sont souvent élevés et variables d'une année à l'autre selon l'offre, la demande, le climat, la cherté des aliments...

### 2. L'approvisionnement annuel du marché :

Cette activité durera pendant toute l'année et nécessitera une stratégie particulière. De manière générale, l'offre en agneaux commence à augmenter et les prix à baisser à partir du mois d'avril pour atteindre son pic au mois de juin. Or, comme le marché demande un approvisionnement constant réparti sur toute l'année (avec des effectifs plus importants lors de certaines périodes de festivités associées à une consommation élevée d'agneaux : Aïd Al Adha, fêtes familiales...), ce cycle de mise bas peut poser problème pour la coopérative, qui doit disposer de suffisamment d'agneaux prêts à l'abattage pour répondre à la demande générale et aux demandes plus spécifiques du marché. En dehors de cette période où l'offre est abondante, il y a toujours les agneaux de report, c'est-à-dire les agneaux dont la période de vente est décalée de quelques mois par rapport aux agneaux habituellement commercialisés à fin printemps-début été.

Afin de profiter du prix élevé des agneaux finis en automne et en hiver la coopérative s'orientera vers des races prolifiques telle la race "D'man" qui peut facilement mettre bas hors saison. En effet, cette race possède des caractéristiques favorables à la production de naissances multiples, à l'agnelage à contre-saison et d'autres caractéristiques qui contribuent directement à accroître la productivité des troupeaux.. Le

poids vif des agneaux exigé par le consommateur marocain tout au long de l'année est de 30 à 40 kg; le sexe des agneaux importe peu.

### **La bergerie d'engraissement**

Le but essentiel d'une bergerie est de protéger l'agneau contre les aléas climatiques, les prédateurs, et les maladies. Elle doit être aérée et éclairée afin d'éviter le développement d'agents pathogènes. Elle doit également faciliter le travail (distribution des aliments, nettoyage, tri des agneaux...) et l'inspection des agneaux et ainsi permettre à la coopérative de détecter les animaux faibles, malades ou ceux qui nécessitent une attention particulière. Ainsi, la bergerie d'engraissement doit être éclairée, aérée et de taille suffisante, offrant une surface de 0,50 m<sup>2</sup> (0,4 x 1,2 m) par agneau. Elle ne doit pas être exposée aux vents qui soufflent dedans directement. Elle doit être propre afin de permettre aux agneaux de se développer dans des conditions saines. Dans une bergerie, la température optimale pour les agneaux à l'engraissement est de 13 à 15°C.

La bergerie d'engraissement sera divisée en plusieurs compartiments pour y placer les agneaux de différentes catégories. Les compartiments doivent être munis de mangeoires et d'abreuvoirs. Chaque agneau doit disposer d'un espace de 10 à 25 cm au niveau des mangeoires, selon que l'accès à l'aliment est libre ou rationné.

### **Choix des agneaux à engraisser**

Le choix des agneaux à engraisser est un facteur important pour le succès de l'opération d'engraissement. De façon générale, les agneaux à engraisser doivent être en bonne santé, indemnes de tares et âgés de moins de 12 mois (si les agneaux sont destinés pour l'Aïd) et de moins de 6 mois (dans le cas de l'approvisionnement durant l'année);

### **Conduite sanitaire du cheptel ovin**

Les agneaux à engraisser doivent être en bonne santé et ceux qui sont issus du troupeau doivent être vaccinés contre l'entérotoxémie et traités contre les parasites internes avant le démarrage de l'engraissement, surtout s'ils ont séjourné auparavant sur parcours. En effet, le déparasitage interne vise à éliminer ou à réduire les parasites du tube digestif et ainsi permettre à l'agneau de profiter entièrement et efficacement de l'alimentation qu'il ingère. Par ailleurs, les agneaux achetés de l'extérieur doivent d'abord être placés en quarantaine pour 1 à 2 jours afin de s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs d'une maladie quelconque. Une fois la quarantaine passée avec succès, les agneaux sont vaccinés contre l'entérotoxémie et traités contre les parasites internes. Dans un atelier d'engraissement, dès l'observation d'un agneau malade (diarrhée, toux...), il faudra l'isoler le plus tôt possible du reste du troupeau et le traiter.

La bergerie d'engraissement doit être nettoyée régulièrement pour éviter l'accumulation du fumier et des insectes. À la fin de chaque période d'engraissement, la bergerie doit être nettoyée et désinfectée, et les murs badigeonnés à la chaux. Un vide sanitaire de quelques semaines doit être également respecté.

## **Les lots d'engraissement**

Avant de démarrer l'engraissement, il est important de répartir les agneaux en lots homogènes selon le sexe, mais surtout selon le poids et l'état d'engraissement. Chaque lot doit inclure des agneaux ayant approximativement le même poids et éviter de mélanger les agneaux lourds et légers. En effet, la mise en lots des agneaux de poids différents empêche les plus petits de s'alimenter correctement et donc de croître rapidement. Le tri des agneaux en lots homogènes est aussi un moyen de réduire le coût de production en évitant le gaspillage que provoque la concurrence entre les agneaux. La constitution des lots selon le type génétique de l'agneau n'est pas très importante.

## **Age et poids de l'engraissement**

L'âge et le poids d'entrée à l'engraissement dépendront de l'objectif de la coopérative. Lorsque l'agneau est destiné à l'approvisionnement régulier du marché durant l'année, l'âge optimum est de 70 à 120 jours afin que l'agneau engraisé soit vendu vers l'âge de 4 - 6 mois à un poids vif de 30 à 40 kg. En revanche, lorsque l'agneau est destiné à la célébration de l'Aïd Al Adha, l'âge de l'animal est de plus de six mois pour qu'il soit vendu une fois engraisé à un poids moyen de 40 à 70 kg.

Le poids à la fin de l'engraissement dépendra des préférences de la clientèle à laquelle l'agneau est destiné. Généralement, les poids de 17 - 20 kg de carcasse pour les mâles et 15 - 17 kg pour les femelles seront visés par la coopérative qui essaiera de valoriser les mâles et vendra les femelles plus légères pour limiter les risques de carcasses grasses.

Afin de lui permettre de connaître le gain de poids réalisé à l'engraissement et pour avoir une estimation du poids final et donc du prix approximatif à la vente, la coopérative procédera à l'enregistrement des poids vifs des agneaux à la mise en lot et le jour du tri pour la vente.

## **La durée et la période d'engraissement**

La durée d'engraissement des agneaux dépend de plusieurs facteurs : poids initial, poids à l'abattage, vitesse de croissance, état d'engraissement, destination du produit... La durée optimale est de deux à trois mois.

La période d'engraissement est souvent située juste après le sevrage, surtout si la coopérative approvisionne le marché en agneaux durant toute l'année. Pour le cas des moutons pour l'Aïd, la période d'engraissement se situera au cours des 2 à 5 mois avant la date de la célébration de l'Aïd. En dehors de ces cas, la période d'engraissement qui valorisera au mieux le produit final est la période d'automne-début hiver

car l'agneau engraisé est vendu à un moment où l'offre sur le marché est faible, et par conséquent où le prix de vente est élevé.

### **Le sexe des animaux à engraisser**

En dehors de la célébration de l'Aïd, il n'y a pas généralement de préférence pour la viande d'agneau mâle entier par rapport à la viande d'agnelle ou d'agneau castré. Cependant, les agneaux non castrés sont plus maigres et ont généralement une meilleure vitesse de croissance que les agneaux castrés. Cependant, la castration a des effets très significatifs sur la qualité du gras et permet d'obtenir un rendement carcasse plus élevé. En revanche, elle allonge la durée d'engraissement de quelques jours de plus par rapport aux agneaux entiers à cause de la réduction de la vitesse de croissance, ce qui augmente l'indice de consommation.

### **La conduite alimentaire**

Les pratiques d'alimentation à l'engraissement peuvent varier considérablement selon le moment de l'année auquel les agneaux sont nés et selon leur état au début de l'engraissement. L'objectif de l'alimentation des agneaux à l'engraissement est de produire de façon rentable un produit de qualité recherchée sur le marché. Il est donc important de considérer les aliments à distribuer pendant l'engraissement car l'alimentation représente 70% du coût de production. Les aliments distribués doivent consister en aliments grossiers (paille, foin et fourrages surtout), en aliments concentrés (grains, tourteaux...) et à l'eau.

La quantité d'aliments quotidiennement consommée par un agneau représente approximativement 3,1% de son poids corporel, dont la proportion du concentré est de 2,5% du poids corporel, soit au maximum 80% de la ration totale. Ceci correspond à une quantité d'aliments consommés à l'engraissement variant de 1 à 2 kg par jour.

La ration à base de foin de luzerne de bonne qualité et de céréales (orge et maïs) est une solution intéressante pour l'engraissement des agneaux. Elle permet de satisfaire les besoins nécessaires en protéines, en énergie et d'obtenir des carcasses de qualité, sans provoquer de problème sanitaire.



## COUTS D'INVESTISSEMENTS ET DE FONCTIONNEMENT

**\* Coût d'investissement du projet :**

Désignations	Unité	Quantité	Prix unitaire (DH)	Prix total (DH)
Location de terrain	M2	150	--	10.000,00
Construction d'un bâtiment d'élevage et d'engraissement	M2	150		30.000,00
Mangeoires métalliques				4.000,00
Abreuvoirs		1		1.500,00
Petit matériel d'élevage et instruments vétérinaires	Lot			1.500,00
<b>TOTAL</b>				<b>47.000,00</b>

**\* Coût de fonctionnement du projet :**

Désignations	Unité	Quantité	Prix unitaire (DH)	Prix total (DH)
Acquisition d'animaux maigres	tête	20	1.200	24.000,00
Achat d'aliments fourragers ( foin) 120 kg/tête	kg	2400	2,2	5.280
Achat d'aliments concentrés ( 22kg/tête)	kg	440	3,5	1.540
Vaccins + médicaments (10 dh/tête)	tête	20	10	200,00
Frais de main d'œuvre ( 60dh/jour durant 90 j)	jour	90	60	5.400,00
Litière ( 0,5 kg/j/animal)				900
<b>TOTAL</b>				<b>37.520,00</b>

**ENCADREMENT TECHNIQUE ET SANITAIRE PREVISIONNELS  
DU PROJET**

DESIGNATIONS	Nbre		Nbre de mois/an
	Public	Privé	
- Techniciens			
- Main d'œuvre Permanente			
- Main d'œuvre Occasionnelle			
- Autre (.....)			
-			

**COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION**

Marchés	Lieux de commercialisation	Périodes de commercialisation	% de la production à commercialiser
Marché local (à préciser)	-		-
	-		-
	-		-
	-		-
	-		-
Autres Marchés (à préciser)	-		-
	-		-
	-		-
	-		-
	-		-

\* **Prix de vente et recettes annuelles prévisionnelles :**

Types de cheptel ovin	Quantité (tête)	Prix unitaire (DH)	Prix total (DH)
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
Total recettes annuelles	--	--	

Recettes annuelles totales prévisionnelles : _____	dh
Dépenses annuelles totales prévisionnelles : _____	dh
Marge annuelle brute prévisionnelle (recettes moins dépenses): _____	dh

## EXPLOITATION PREVISIONNELLE DU PROJET

- \* Durée de cycle d'engraissement : 90 jours
- \* Taux de mortalité : 2 %
- \* Effectif de départ : 20 têtes
- \* Effectif de fin de cycle : 19 têtes
- \* Poids de départ : 30 kg
- \* GMQ : 250 g/jour
- \* Poids à la fin du cycle : 53 kg
- \* Rendement carcasse : 54 %

- \* Prix d'achat des antenais maigres : dh/tête
- \* Prix de vente des animaux finis : dh/tête
- \* Production de fumier : /cycle

### CHIFFRE D'AFFAIRES PREVISIONNEL DU PROJET

- \* Chiffre d'affaires prévisionnel au terme de chaque cycle de production : dh dont :
  - dh : Frais de vente des béliers
  - dh : Frais de vente de fumier

### CHARGES /CYCLE D'ENGRAISSEMENT

- \* Achat des agneaux : dh
- \* Frais d'alimentation : dh
- \* Frais de produits vétérinaires : dh
- \* Frais de main d'œuvre : dh
- \* Litière : dh

### MODES DE FINANCEMENT PREVUS

Désignations	DH	%
Coût total du projet	85.000,00	--
Apport des adhérents		
Autres sources de financement (à préciser)		

**Avis sur la constitution de la coopérative.....**

**\*Avis du Chargé de Gestion du CMV :**

**- AVIS .....**

**- SIGNATURE**

**\*Avis du Chef de la subdivision :**

**- AVIS .....**

**- SIGNATURE**